

COMMUNIQUÉ**La Ville de Senneterre adopte son plan d'action MADA**

Senneterre, le 27 février 2023 – La Ville de Senneterre est fière d'annoncer l'adoption par son conseil, le 16 janvier dernier son plan d'action 2023-2026 concernant sa première politique pour devenir une Municipalité amie des Aînés (MADA).

La Ville de Senneterre a entrepris en 2021 une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA). Financé par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille du Québec et par la municipalité, ce programme s'adresse aux municipalités comme la nôtre, qui désirent adapter leur milieu de vie à la réalité des personnes âgées. Le Comité Action Aînés, formé de citoyens, d'élus et de représentants des organismes de chez nous, a été mandaté pour piloter la démarche.

Le plan d'action 2023-2026 a été élaboré à partir des constats tirés des diverses étapes de la démarche MADA : un portrait statistique, un inventaire des services et des ressources et des consultations auprès des personnes âgées du territoire. Le plan d'action a aussi pour cadre de référence la Politique des aînés de la Ville de Senneterre, adoptée en octobre 2022, laquelle guide les réflexions et les décisions de ceux et celles en charge de l'administration de la municipalité.

Voici les objectifs visés par le plan d'action :

- ✓ Favoriser la mobilité et le transport actif des aînés
- ✓ Offrir un environnement sécuritaire pour tous
- ✓ Sensibiliser les acteurs du milieu à considérer les besoins des aînés dans leurs projets d'aménagement
- ✓ Permettre aux citoyens vieillissants de vivre dans leur municipalité le plus longtemps possible
- ✓ Faciliter la circulation de l'information au sujet des services, activités et ressources offerts sur le territoire
- ✓ Favoriser la vitalité de la communauté
- ✓ Développer une offre de service de loisirs adaptée aux besoins et intérêts de tous les aînés
- ✓ Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des aînés.

« Nous souhaitons que ces initiatives contribuent à encourager nos aînés à rester connectés à leur communauté comme citoyens participatifs, en facilitant leur intégration. »
a mentionné Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse de la Ville de Senneterre.

— 30 —

Source : Isabelle Servant
Coordonnatrice des loisirs
Téléphone : 819 737-2296, poste 220
iservant@ville.senneterre.qc.ca